

Ecole	La Chavanne	Planaise
Mairie- SIS	M.DESCHAMPS-BERGER Richard Mme DOUCHEMENT Clotilde	M. RATEL Jean-Paul Mme CHRISTIN Sylvaine
DDEN	Mme MAQUEDA Michèle	
Parents		Mme AGUETTAZ Virginie M BOIS Philippe Mme LEMOS Nadège M MOUCHOT Jean M RICHARD François
ATSEM - Service	Mme FALEMPIN Sylvie Mme FUSIER Sylviane Mme ROUX Anne Mme SIMON Jeannette	
Enseignants	Mme ASIN PUEYO Patricia Mme FLACHON Nathalie Mme VILLAND Corinne Monsieur GENAS Etienne Mme BUISSON Emmanuelle	

Excusés : M Mollier, Inspecteur de l'Education Nationale, Mme Malleville (décharge de direction), Mme Limousin, Mme Chira
Mme Reymond.

Mme Combe Lemos et M Genas sont secrétaires de séance : ils prennent des notes de la séance et valident le compte rendu.

1. Rentrée 2014:

Bilan de l'équipe

- Les enseignants:

- Mme Asin Pueyo Patricia est en charge de la classe de PS/MS, Mme Flachon Nathalie de la classe de MS/GS, Mme Villand Corinne la classe de CP, M Genas Etienne la classe de CE1/CE2 et Mme Buisson Emmanuelle la classe de CM1/CM2.
- Mme Malleville Amandine est en décharge de direction sur la classe de CM1-CM2 les mardis et quelques mercredis matins.

- Les ATSEM:

Deux ATSEM sont présentes dans les classes à plein temps. Mme Roux Anne travaille en PS/MS et Mme Fusier Sylviane en MS/GS.

- Le RASED (réseau d'aide aux élèves en difficultés) intervient à l'école pour aider certains élèves. Mme Francony Martine, psychologue scolaire, intervient régulièrement dans l'école pour faire des bilans individuels. Les parents sont informés par écrit des éventuelles prises en charge.

Règlement intérieur

Le règlement de l'école intercommunale tient compte du règlement départemental des écoles publiques de Savoie. Ce dernier est en cours d'élaboration et sera achevé en fin d'année civile.

Le règlement intérieur de notre école devra prendre en compte les modifications apportées par ce règlement départemental et sera modifié en cours d'année.

Lecture du règlement de l'école et rappel de quelques points :

- L'accueil dans les classes de maternelle: il se fait dans la classe le matin dès 8h20 ou 8h50 le mercredi, et l'après-midi également dès 13h05. L'accueil des élèves de classe maternelle se fait dès 13h05 dans la classe, de façon à ce que les enfants soient rapidement à la sieste. Les ATSEM surveillent la sieste. L'enseignante des élèves de Petite section et Moyenne section prend en charge les élèves de Grande section, pendant un temps de décroisement obligatoire de 13h30 à 14h15.
- Lors des sorties (orthophoniste, CMP...) pendant le temps scolaire, l'adulte doit venir chercher l'élève dans la classe et le raccompagner jusque dans la classe.
- Pour les absences, merci de les signaler sur le répondeur de l'école.

- Le portail latéral est fermé.
- Le portail central est fermé par un verrou extérieur et accessible de l'intérieur par un adulte.

Rappel des horaires scolaires:

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 à 11h30 / 13h15 à 15h30

Mercredi : 9h-12h

Tous les enfants doivent être arrivés et tous les parents doivent être ressortis de l'enceinte de l'école à 8h30. Nous rappelons également que le parking latéral est destiné au personnel de l'école.

Avis du conseil d'école : le règlement intérieur est validé.

Effectifs

A ce jour:

L'effectif global de l'école est de 114 élèves répartis de la façon suivante:

-- Par section :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
16	15	17	16	10	14	13	13

-- Par classe :

PS-MS : 16 PS 8MS soit 24

CE1- CE2: 10 CE1-14 CE2 soit 24

MS- GS: 7 MS- 17 GS soit 24

CM1-CM2: 13 CM1- 13 CM2 soit 26

CP : 16 CP

-- Par commune d'origine :

La Chavanne	Planaise	Coise	Les Mallettes	Saint Pierre de Soucy	Montmélian
57	50	3	1	2	1

La plupart des élèves d'autres communes ont commencé leur scolarité dans notre école et étaient habitants de nos deux communes auparavant.

Rentrée 2015: 114 élèves sont prévus.

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
13	16	15	17	16	10	14	13

Les effectifs sont stables.

Pour 5 classes, la moyenne serait de 22,8. Pour 4 classes, la moyenne serait de 28,5.

Un projet de construction est en cours à la Chavanne. Celui-ci pourrait-il entraîner une hausse d'effectifs pour la rentrée 2015 ? La hausse devrait avoir lieu à la rentrée 2016. Il a été estimé une hausse d'une vingtaine d'élèves.

II. Organisation Pédagogique:

Projet d'école

Nous sommes sur une année transitoire, au cours de laquelle nous allons écrire le nouveau projet d'école 2015-2018. Ce sont les enseignants qui écrivent le projet d'école à partir d'indicateurs en lien avec notre école et nos élèves (résultats aux évaluations nationales...).

Activité Pédagogique Complémentaire

Ce sont des séances d'aide au travail personnel, de soutien. Ces activités pédagogiques ont lieu tous les lundis de 15h30 à 16h30. Pour la première période, de l'aide aux devoirs a été proposée. Pour les périodes suivantes, ce sera une aide plus individualisée sur des difficultés définies, sauf en maternelle où chaque élève pourra en bénéficier avec un travail sur le langage.

Cette aide est proposée aux familles par écrit et pour une période donnée.

Décloisonnement

Pendant la sieste des élèves de petite et moyenne sections, Mme Asin Pueyo prend en charge un groupe d'élèves de Grande section pour faire un travail d'éveil musical, d'attention auditive. Pendant ce temps, les deux groupes d'élèves en classe travaillent la phonologie avec Mme Flachon. Ce decloisonnement se fait chaque jour pendant 45 minutes.

Echanges de services

En classe de CP, CE1/CE2 et CM1/CM2 :

Un échange a lieu le lundi et le jeudi après-midi pendant une heure.

Les CE1 rejoignent les CP pour un temps de découverte du monde. Le programme est très différent entre le CE1 et le CE2 (deux cycles différents).

Une semaine les élèves de CE2 ont histoire avec M. Genas et les CM1/CM2 ont géographie avec Mme Buisson ; la semaine suivante on inverse.

Un second échange a lieu le mercredi de 9h à 10h: les élèves de CE1/CE2 ont technologie avec M. Genas et les CM1/CM2 ont Arts plastiques avec Mme Buisson (ou de temps en temps Mme Malleville) et on inverse la semaine suivante.

III. Rythmes scolaires/ Temps d'activités périscolaires

Ceux-ci sont en place.

Les élèves ont donc classe 4 jours $\frac{1}{2}$. Les emplois du temps des classes tiennent compte des changements ; par exemple dans la classe de MS/GS le mercredi matin est une matinée en continuité avec les matinées du lundi et mardi, tandis que la matinée du vendredi est consacrée à reprendre le travail non fini, à aider les élèves en difficultés, à faire le point sur la semaine. Dans les classes d'élémentaire, le mercredi est une matinée au cours de laquelle on travaille différemment, différente des autres matinées de la semaine.

Pour les classes élémentaires, les élèves n'ont pas de devoir pour le mercredi.

Les activités périscolaires, facultatives, ont lieu de 15h30 à 16h30 les mardis, jeudis et vendredis.

Les lundis de 15h30 à 16h30 ont lieu les Activités Pédagogiques Complémentaires pour certains élèves.

Intervention du Syndicat scolaire :

Rappel des activités et des intervenants pour la première période. Les intervenants sont reconduits pour la seconde période allant jusqu'au 30 janvier. Ils interviendront auprès d'autres élèves, d'un niveau différent.

Pour cette première période, la fréquentation était de :

- Le mardi : 65 enfants
- Le jeudi : 70 enfants
- Le vendredi : 60 enfants

Le taux d'encadrement est fixé par la loi. La participation est obligatoire du moment où l'enfant est inscrit.

IV. Sorties et activités sportives et culturelles:

Les sorties organisées par le conseiller pédagogique et ouvertes à toutes les écoles de la Combe de Savoie auront lieu en matinée, du fait des horaires variés des écoles.

Trimestre 1 :

- Intervention de la compagnie Autochtone dans les classes du lundi 06 octobre au vendredi 17 octobre : dans le cadre de la quinzaine poétique (projet à l'initiative de la communauté de communes Cœur de Savoie), des brigades d'interventions poétiques (BIP BIP !!) sont venues chaque matin lire un poème aux différentes classes. Cet accès à la culture a été apprécié de tous.
- Rencontre d'athlétisme pour les élèves de GS jusqu'au CM2 le 23-25 septembre à Apremont.
- Découverte des vignes et vendanges dans le cadre d'un projet d'école sur la vigne et la photographie. Les classes de PS/MS, MS/GS et CP sont allés vendanger le mercredi 24 septembre dans les vignes de M. Omont.
- Courseton le mardi 4 novembre à Montmélian pour les élèves de GS au CM2.
- Visite de l'exposition des Amis de Montmélian sur la guerre de 14-18 pour la classe de CM1/CM2 le 14 novembre.
- Participation de la classe de CM1/CM2 à l'exposition « La Chavanne pendant la guerre de 14-18 », inaugurée le 11/11 et ouverte au public.
- Spectacle au Coléo à Pontcharra pour les élèves de maternelle le 24 novembre.
- Spectacle de Noël à l'école pour les classes de PS/MS, MS/GS et CP le 18 décembre.
- Des ateliers de Noël, des lectures de contes, une rencontre avec le père-Noël devraient se faire la semaine avant les vacances.

Trimestre 2 :

- Projet Vignes et photographie.

Trimestre 3 :

- Projet Vignes et photographie (suite).
- Semaine citoyenne (date à définir avec les pompiers).
- rencontre de rugby le 5 juin pour les élèves de CE2 au CM2.
- Sorties vélo pour les classes de CE2 et CM1/CM2. La Vazypaulette: sortie inter-écoles à vélo le 12 juin 2015 à partir du CE2 ; avec des ateliers sur le chemin.
- Visite du collège pour les CM2.
- sorties de fin d'année.
- Fête de l'école.

Nous rappelons que ces activités sont organisées grâce au financement de l'Amicale de Parents d'élèves La Chav'anaise et grâce à la subvention du SIVU que nous remercions. Nous remercions également les mairies pour le financement des sorties sportives : rugby, courseton, athlétisme.

Nous remercions Les membres de la Chav'anaise pour leur dévouement et plus particulièrement M. Veillet, président sortant.

M. Mouchot, président de la Chav'anaise fait un appel auprès de l'ensemble des parents pour rejoindre l'association, même ponctuellement, afin de faire vivre celle-ci et de permettre de poursuivre les activités des enfants.

V. Renseignements divers:

Matériel: Un renouvellement des vélos et des trottinettes serait à prévoir. Le matériel est très usagé, utilisé pendant les récréations, les garderies. Serait-il possible de voir pour un ou deux achats par an ? Le syndicat demande de le budgétiser. Cette année, la priorité a été donnée aux ateliers périscolaires.

Sécurité: Des exercices d'alerte incendie sont programmés : un par trimestre. Un exercice a déjà été fait. Le réglage de la sonnerie est à revoir.

Garderie (16h30-18h30): Madame Sylvie Falempin et M François Kaiser assurent la surveillance.

Question des parents :

Serait-il possible de mettre en place une facturation au réel du temps de garde ? Au moins par tranche de 30 minutes ?

Réponse du syndicat intercommunal :

Le conseil syndical doit se réunir et abordera le sujet. Il ne semble pas possible de facturer au temps réel. Quant au temps par tranche de 30 minutes, le syndicat pourrait l'envisager. Il faut savoir que le syndicat a besoin de financement pour fonctionner et la facturation par tranche de 30 minutes entraînera une révision des prix à l'heure.

Cantine :

Question des parents :

En s'appuyant sur d'autres établissements, il semble qu'il existe la possibilité d'avoir 2 menus différents selon l'âge des enfants avec un coût moindre.

Les parents demandent qui a en charge l'appel d'offre, à quelles dates et est ce qu'il y a une possibilité de concertation avec les représentants des parents d'élèves pour un changement ou des discussions sur l'organisme qui assure les repas ?

Réponse du syndicat intercommunal :

Une commission va se mettre en place, comme cela avait été évoqué lors du dernier conseil d'école, en juin dernier. Ce groupe de travail, avec membres du syndicat, personnel et parents d'élèves élus, étudiera les fournisseurs, les conditions d'accueil...

Une commission « menu » s'est tenue en septembre. Mme Falempin y a assisté. Les parents d'élèves élus n'y sont pas conviés. Un centre de nutrition corrige et valide les menus envoyés par le foyer des jeunes, fournisseur actuel.

Après enquêtes auprès de trois écoles (Myans, St Hélène du Lac, Les Marches), le coût des repas est aussi élevé voir plus et la qualité n'est pas là.

Un parent pose la question de la mise en place de deux services, afin d'améliorer les conditions d'accueil. Des enfants se plaindraient du bruit important. Le personnel de service souligne que l'organisation serait difficile. De plus, l'effectif des agents de service compte une personne de moins cette année par rapport à 2013-2014 et à partir de 13h un membre de l'équipe quitte le service cantine pour se rendre au car. Un parent demande de réfléchir à la possibilité d'insonoriser la salle.

Le syndicat propose de rediscuter de l'ensemble de ces points prochainement, lors de la mise en route du groupe de travail sur la cantine.

En ce début d'année, la priorité a été donnée à la mise en place des activités périscolaires.

A partir de cette période, le syndicat intercommunal va pouvoir s'engager sur ce travail.

La séance est levée.

Fait à Planaise, le 4 novembre 2014,

Les secrétaires :

Mme LEMOS COMBE Nadège

M. GENAS Etienne

La présidente:

Mme BUISSON Emmanuelle